

Bréf.

Lettre d'information et de réflexion
de Martial Passi



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aménager notre territoire sans l'A45, c'est possible



Depuis plusieurs années, de plus en plus d'élus, d'associations et de citoyens sont mobilisés contre le projet de l'A45 et pour une véritable alternative au tout routier.

Trois mois après la COP 21, qui a fixé l'objectif de limiter à 2°C le réchauffement climatique, les annonces faites récemment par le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes s'engageant à participer au financement de l'A45 inquiètent à plus d'un titre les territoires et leurs populations qui vont en subir les conséquences.

À l'initiative d'élus et d'associations de protection des territoires, un colloque sur l'A45 et sur les solutions alternatives pour aménager le territoire est organisé :
Mardi 5 avril à 19h30 (salle Roger Tissot - Givors)

SANTÉ

Groupements hospitaliers de territoire (GHT)

Instaurés par la loi Santé, la mise en place des GHT, au 1er juillet prochain, inquiète fortement les professionnels de santé, les associations, les élus et les maires.

L'association des maires de France a demandé au Premier ministre que « les élus locaux soient étroitement associés ou consultés à toutes les décisions prises » et l'association des petites villes de France (APVF) a aussi rappelé son attachement « à la préservation de l'offre de soins de proximité et des petites structures hospitalières ».

[Bréf, parce que la santé est notre bien commun, les élus seront très vigilants sur les conséquences que pourraient avoir la création des GHT sur la qualité et la proximité des soins dans nos territoires.]

TRANSPORTS

La baisse des dotations impacte les transports publics

La baisse des dotations de l'Etat place toutes les collectivités locales dans des conditions intenable.

Dans cette situation, le département du Rhône a voté une baisse de sa participation financière au syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral), entraînant la possible fermeture et la réduction de nombreuses lignes.

Le budget du Sytral est ainsi impacté par une baisse de 8,3 millions €, ce qui correspond à une réduction de l'offre de 35 %.

[Bréf, il est plus qu'urgent de développer et non de diminuer les moyens pour les transports publics.]

FINANCES

Le point d'indice des fonctionnaires augmente de 1,2%

Cette annonce du gouvernement d'une hausse, en 2 fois, du point d'indice servant à calculer les rémunérations des fonctionnaires marque la fin d'une période de près de 6 ans de gel.

La revalorisation du point d'indice est estimée à 2,4 milliards €, dont plus 700 millions € pour les collectivités locales.



[Bréf, s'il faut évidemment reconnaître la contribution des agents à un service public de qualité, le coût de cette mesure, ajouté à celui de la baisse des dotations d'État, est insoutenable pour les collectivités locales. Les élus et leurs associations demandent une compensation financière intégrale pour les employeurs locaux.]